Ruffiac

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215602004-20260325-20260301-DE

Commune de RUFFIAC (Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 25 mars, le Conseil municipal de la Commune de RUFFIAC, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures trente minutes en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry GUÉ, Maire.

Nombre de conseillers :	
En exercice	: 15
Présents	: 14
Votants	: 15

Présents : Monsieur Thierry GUÉ, Mesdames et Messieurs Stéphanie BOEFFARD, Dominique DANY, Marie-Claude HOUEIX, Denis GUÉHO, Elisabeth PÉPION, Jean-François GUILLEMOT, Anne ROLLAND, Anthony POYAC, Yves THÉTIOT, Corinne HOUEIX, Aurélien CHEVALIER, Amélie MORIN, Yoann PELLERIN.
Absente : Océane DUBOT
Pouvoir : Océane DUBOT à Elisabeth PÉPION.
Secrétaire de séance : Jean-François GUILLEMOT.

Date de convocation du Conseil municipal : le 20 mars 2026.

Délibération n°2026-03-01, feuillet 1/2.
Objet : Institutions et vie politique – 5.2 – Nomination des membres aux commissions communales.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux, le Maire invite les membres du conseil à procéder à la constitution des commissions municipales ;

Le conseil municipal constitue les commissions municipales comme suit :

COMMISSIONS COMMUNALES	MEMBRES
Commission finances, économie et projets	Maire et adjoints Dominique DANY – Corinne HOUEIX – Anthony POYAC – Anne ROLLAND
Commission voirie, urbanisme et habitat, assainissement, déchets, propreté, forêt du Houssa, agriculture, bâtiments communaux, accessibilité, mobilité et sécurité	Maire et adjoints Aurélien CHEVALIER – Dominique DANY – Yoann PELLERIN – Anthony POYAC – Anne ROLLAND
Commission personnel communal, informatique, moyens généraux, réserve civile, plan communal de sauvegarde	Maire et adjoints Aurélien CHEVALIER – Dominique DANY – Yoann PELLERIN – Anthony POYAC
Commission des affaires scolaires, culture, médiathèque, vie associative, sportives, animations, patrimoine	Maire et adjoints Stéphanie BOËFFARD – Corinne HOUEIX – Amélie MORIN – Anne ROLLAND – Yves THETIOT
Commission communication, bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux	Maire et adjoints Dominique DANY – Océane DUBOT – Amélie MORIN – Anne ROLLAND
Commission vie sociale et solidarité, lien intergénérationnel	Maire et adjoints Stéphanie BOËFFARD – Océane DUBOT – Corinne HOUEIX – Anne ROLLAND

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215602004-20260325-20260301-DE

Délibération n°2026-03-01, feuillet 2/2.

Le Conseil a décidé de permettre à des membres non élus de faire partie de certaines commissions (Commission communication, bulletin municipal et internet – Commission vie sociale et solidaire et lien intergénérationnel – Commission voirie et urbanisme), le nombre de participants pourra être augmenté de 4 à 5 personnes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Thierry GUÉ.

MAIRIE DE RUFFIAC
56140

Le secrétaire de séance,
Jean-François GUILLEMOT.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution.